

Le programme des vacances de la Toussaint du 21 au 31 octobre 2024

Pour les vacances de la Toussaint, la Ville de Mâcon propose un programme d'activités et de loisirs à destination des enfants et des jeunes.

Découvrez le programme complet et les modalités d'inscription ci-dessous.

Pour les vacances de la Toussaint, les enfants et les jeunes mâconnais pourront profiter d'un programme d'activités original, riche et diversifié du 21 au 31 octobre : centres de loisirs (de 3 à 12 ans), mini-stages sportifs (de 6 à 12 ans), et accueils de proximité (de 6 à 17 ans).

Les activités sportives se réinventent afin de mieux répondre à vos besoins. Ainsi, CAP sport est remplacé par une offre sportive et foisonnante et entièrement gérée par les centres de loisirs, pour les enfants de 6 à 12 ans. Simplicité, diversité et facilité d'accès pour une tranche d'âge élargie... tels sont les enjeux qui ont contribué à la redéfinition de ce service mis à votre disposition.



Attention les inscriptions pour les centres de loisirs sont closes.

Toutes les places disponibles ont été pourvues. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Le programme des vacances de la Toussaint



Le programme des centres de loisirs



Le programme des mini-stages sportifs



Le programme des accueils de proximité

Les inscriptions

Centres de loisirs et mini-stages sportifs

Les inscriptions s'effectuent à l'accueil des services de l'Enfance et de la Vie scolaire (Annexe Lamartine 23 rue Mathieu au 1er étage, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h - Tél. 03 85 39 18 44).

Modalités d'inscription



Pour toute nouvelle inscription, les familles doivent se munir des documents nécessaires et obligatoires ci-dessous :

- du carnet de vaccination de l'enfant ;
- d'un justificatif de domicile de moins de trois mois ;
- d'un numéro de téléphone en cours ;
- d'une attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant ;
- du numéro de Sécurité sociale ;
- d'un justificatif de prise en charge par le comité d'entreprise (lorsque nécessaire) ;
- d'un document CAF 71 indiquant le quotient familial (sinon tarif plein appliqué).

Les documents d'inscription sont téléchargeables en cliquant sur les liens suivants : [fiche de renseignements pour inscription](#) - [fiche sanitaire de liaison](#).

Afin de respecter la législation, les inscriptions pour les centres de loisirs seront closes 7 jours ouvrés avant le début des séjours (9 jours ouvrables) soit le mercredi à 17h.

La facturation est établie cinq jours après la fin des vacances. Le paiement s'effectue à réception de la facture.

RAPPEL : POUR QUE L'INSCRIPTION SOIT PRISE EN COMPTE, TOUTES LES FACTURES DOIVENT ÊTRE ACQUITTÉES.



Attention les inscriptions pour les centres de loisirs sont closes.

Toutes les places disponibles ont été pourvues. Nous vous remercions pour votre compréhension.

Accueils de proximité

Les inscriptions se déroulent directement dans les structures de proximité.

Ouverture des inscriptions :

> à partir du mercredi 9 octobre pour les Points Enfants Loisirs (de 6 à 14 ans) en prenant rendez-vous au préalable à partir du mercredi 2 octobre ;

> à partir du lundi 14 octobre pour les Accueils Jeunes (de 14 à 17 ans).

Pour connaître l'équipement le plus proche de votre domicile, contactez le 03 85 39 72 23.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

☎ 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

**ESPACE
PRESSE**